

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 1 de 2

Résolutions adoptées à la 0615^e séance tenue le
17 novembre 2014

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 15 décembre 2014

CU-0615-2.1 MOTION DE REMERCIEMENTS POUR DON

le Conseil de l'Université adresse une motion de remerciements à **M. Robert Panet-Raymond** en guise de reconnaissance pour son généreux geste philanthropique envers le sport et propose qu'une lettre de gratitude lui soit adressée en bonne et due forme.

CU-0615-5 POINTS POUR DÉCISION

CU-0615-5

CU-0615-5.1 POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL – ADOPTION DU
PROJET DE POLITIQUE

CU-0615-5.1

le Conseil de l'Université :

- prend acte et accueille favorablement les grandes orientations du projet de *Politique de prévention et de sécurité de l'Université de Montréal*, conformément aux dispositions apparaissant au document **2014-A0002-0615^e-836** et ses **annexes** déposés aux archives;
- confie au Secrétariat général la révision juridique de ladite politique en tenant compte des modifications suggérées par les membres au cours de la séance;
- propose que le Comité de gouvernance, une fois saisi de la nouvelle *Politique de prévention et de sécurité de l'Université de Montréal*, soumette les recommandations nécessaires pour adoption au Conseil, selon les principes de bonne gouvernance.

CU-0615-5.2 MODIFICATION DE L'ARTICLE 28.05 DES STATUTS RELATIF À LA
DURÉE DES MANDATS DES OFFICIERS FACULTAIRES

le Conseil de l'Université modifie l'article 28.05 des statuts relatif à la durée des mandats des officiers facultaires, de manière à ce que la durée du premier mandat soit de cinq ans et que le deuxième, le cas échéant, soit d'un maximum de cinq ans, conformément aux dispositions apparaissant au document **2014-A0002-0615^e-849** et son **annexe** déposés aux archives.

CU-0615-5.3 ADOPTION D'UNE POLITIQUE SUR LES AVIS JURIDIQUES, LES RECOURS
JUDICIAIRES, CERTAINS POUVOIRS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET
AUTRES QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 2 de 2

Résolutions adoptées à la 0615^e séance tenue le
17 novembre 2014

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 15 décembre 2014

le Conseil de l'Université adopte la *Politique sur les avis juridiques, les recours judiciaires, certains pouvoirs du secrétaire général et autres questions d'ordre juridique*, conformément aux dispositions apparaissant au document **2014-A0002-0615^e-851** et ses **annexes** déposés aux archives.

CU-0615-9.1 COMITÉ DE CONSULTATION EN VUE DE LA NOMINATION DE LA
DOYENNE OU DU DOYEN DE LA FACULTÉ DE DROIT

le Conseil de l'Université nomme Mme **Françoise Guénette**, en remplacement de M. Marc Gold, membre du Comité consultatif en vue de la nomination de la doyenne ou du doyen de la **Faculté de droit**.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot